

sitôt après s'être rassasié des fausses douceurs de l'un, goûter l'amertume de l'autre, c'est ce que la corruption de notre nature ne saurait souffrir.

Vous donc, âmes chrétiennes, vous à qui notre Sauveur Jésus a donné quelque amour pour sa sainte doctrine, demeurez toujours dans sa sainte : qu'il n'y ait aucun jour qui puisse diminuer quelque chose de votre modestie ni de votre retenue. Étudiez vos voies avec le Prophète : tournez avec lui vos pas aux témoignages de Dieu; sans doute vous y trouverez, et la certitude, et la règle, et l'immobile repos qui se commencera sur la terre, pour être consommé dans le ciel. *Amen.*

### AUTRE EXORDE DU MÊME SERMON.

*Cogitavi vias meas, et converti pedes meos in testimonia tua.*

*J'ai étudié mes voies, et enfin j'ai tourné mes pas du côté de vos témoignages. Ps. cxviii, 59.*

Si nos actions sont mal composées, s'il nous arrive presque tous les jours, ou de nous tromper dans nos jugements, ou de nous égarer dans notre conduite; l'expérience nous fait connaître que la cause de ce malheur, c'est que nous ne délibérons pas assez posément de ce que nous avons à faire, c'est que nous nous laissons emporter aux objets qui se présentent. Une ardeur inconsidérée nous jette bien avant dans l'action, avant que nous en ayons assez remarqué et les suites et les circonstances; si bien qu'un conseil peu rassuré produisant des résolutions trop précipitées, il arrive ordinairement que nous errons de çà et de là, plutôt que de marcher dans la droite voie. Ce grand et victorieux monarque dont j'ai aujourd'hui emprunté mon texte, s'est bien éloigné de ces deux défauts; il est aisé de le remarquer par les paroles que j'ai rapportées. Il a, dit-il, étudié ses voies, il a délivré son esprit de toutes préoccupations étrangères, il a médité sérieusement où il devait porter ses inclinations : *Cogitavi vias meas.* Voilà une délibération bien posée; après quoi je ne m'étonne pas s'il a pris le meilleur parti, et s'il nous dit que le résultat de cette importante consultation a été de tourner ses pas du côté de la loi de Dieu : *Et converti pedes meos in testimonia tua.* Si tous les hommes délibéraient aussi soigneusement que David sur cette matière si nécessaire, je me persuade mes sœurs, qu'ils prendraient fort facilement une résolution

semblable : et étant convaincu de ce sentiment, j'ai cru que cet entretien particulier que vous avez désiré de moi, contenterait vos pieux desirs, si je recherchais les raisons sur lesquelles David a pu appuyer cette résolution si bien digérée.

### SERMON

#### POUR LE TEMPS DU JUBILÉ, SUR LA PÉNITENCE<sup>1</sup>.

Trois qualités de la pénitence opposées aux trois désordres du péché : comment elles en sont le remède. Difficulté à recouvrer la justice perdue. Fidélité qu'exige l'amitié réconciliée. Funestes effets du mépris ou de l'abus de la pénitence.

*Qui enim mortui sumus peccato, quomodo adhuc vivemus in illo?*

*Nous qui sommes morts au péché, comment pourrions-nous désormais y vivre? Rom. vi, 2.*

Je ne puis vous exprimer, chrétiens, combien est grande aujourd'hui la joie de l'Église. Cette grâce du jubilé, que vous avez si ardemment embrassée, cette piété exemplaire, ce zèle que vous avez témoigné dans la fréquentation des saints sacrements, satisfait infiniment cette bonne mère : et si le père de ce prodigue voulut que toute sa maison fût en joie pour le retour d'un de ses enfants, quels sont les sentiments de l'Église voyant un si grand nombre des siens ressuscités par la pénitence? Mais cette joie divine et spirituelle ne s'arrête pas sur la terre, elle passe jusqu'au ciel; et nous apprenons du Sauveur des âmes, que la conversion des hommes pécheurs fait la solennité des esprits célestes, nos gémissements font leur joie, et nos douleurs font leurs actions de grâces. Donc les larmes des pénitents sont si précieuses qu'elles sont recueillies en terre pour être portées jusque dans le ciel, et leur vertu est si grande qu'elle s'étend même jusque sur les anges : et ce qui est bien plus merveilleux, c'est qu'encore que l'innocence ait ses larmes, les anges estiment de plus grand prix celles que les péchés font répandre; et l'amertume de la pénitence a quelque chose de plus doux pour eux, que le miel de la dévotion. Que reste-t-il donc maintenant à faire, sinon de vous dire avec l'Apôtre : « Nous qui sommes morts au péché, pourrions-nous bien désormais y vivre? » nous, qui avons réjoui le ciel, pourrions-nous après cela réjouir l'enfer, et rendre inutile une pénitence qui a déjà pu porter ses

<sup>1</sup> Ce sermon étant isolé, et n'appartenant à aucune suite de sermons, nous l'avons placé avant le carême, parce que le sujet qui y est traité convient très-bien à ce saint temps. (Édit. de Versailles.)

fruits jusque dans la Jérusalem bienheureuse? Comprenez, pécheurs convertis, que vos larmes pénètrent le ciel, puisqu'elles y vont réjouir les anges : voyez combien les pleurs de la pénitence sont fructueux à ceux qui les versent, puisqu'ils le sont même aux intelligences célestes. Entendons dans notre Évangile quelle abondante satisfaction produira un jour en nous-mêmes l'affliction d'un cœur repentant, puisqu'elle en produit déjà dans les anges, auxquels le Fils de Dieu nous promet que sa grâce nous fera semblables. Et puisque ces sublimes esprits prennent tant de part à notre bonheur, et qu'ils veulent bien se joindre avec nous par une société si étroite; joignons-nous aussi avec eux, et disons tous ensemble, avec Gabriel, l'un de leurs bienheureux compagnons : *Ave, Maria.*

Après que la grâce du saint baptême nous ayant heureusement délivrés de la damnation du premier Adam, avait si abondamment répandu sur nous les bénédictions du nouveau; après que cette seconde naissance, qui nous a ressuscités en Notre-Seigneur, avait consacré pour toujours nos corps et nos âmes à une sainte nouveauté de vie, il fallait certainement, chrétiens, que les hommes, régénérés par une si grande bonté de leur Créateur, honorassent la miséricorde divine en conservant soigneusement ses bienfaits, et gardassent éternellement l'innocence que le Saint-Esprit leur avait rendue. Car, puisque nous apprenons de l'Apôtre, que cette eau salutaire et vivifiante qui nous a lavés au baptême, a détruit en nous le corps du péché, « pour nous exempter à jamais de sa servitude; » *Ut ultra non serviamus peccato*<sup>1</sup>; y avait-il rien de plus nécessaire que de nous maintenir dans la liberté que le sang de Jésus-Christ nous avait acquise? et nous étant rengagés volontairement dans un si honteux esclavage après la sainteté du baptême; aurions-nous pas bien justement mérité que Dieu punit notre ingratitude par une entière soustraction de ses grâces?

Oui, sans doute, nous méritions, ayant violé le baptême, qu'on ne nous laissât plus aucune ressource; mais cette bonté qui n'a point de bornes a traité plus favorablement la faiblesse humaine : elle a regardé d'un œil de pitié l'extrême fragilité de notre nature, et voyant que notre vie n'était autre chose qu'une continuelle tentation, elle a ouvert la porte de la pénitence, comme un second asile aux pécheurs, et une nouvelle espérance après le naufrage. Et encore que Dieu ait prévu que les hommes toujours ingrats abuseraient de la pénitence comme ils avaient fait du baptême, sa miséricorde ne s'est pas lassée : Jésus-Christ,

qui a voulu que la pénitence nous tint lieu en quelque sorte d'un second baptême, a mis entre ces deux sacrements cette différence notable, que le premier, nous étant donné comme la nativité du fidèle, ne peut être reçu qu'une fois, parce qu'il n'y a qu'une naissance en esprit, comme il n'y en a qu'une en la chair; et qu'au contraire le sacrement de la pénitence est mis entre les mains de l'Église comme une clef salutaire, par laquelle elle peut ouvrir le ciel aux pécheurs autant de fois qu'ils se convertissent. Je n'excepte rien, dit notre Sauveur : tout ce que vous pardonneriez sur la terre, leur sera remis devant Dieu : pour nous faire voir par cette parole, que son Père n'est jamais si inexorable qu'il ne puisse être apaisé par la pénitence. Voilà comme la miséricorde divine ne cesse jamais de bien faire aux hommes : mais, comme si notre malice avait entrepris d'abuser de tous ses bienfaits, nous tournons à notre ruine tout ce qu'on nous présente pour notre salut.

En effet, qui ne voit par expérience que c'est la facilité du pardon qui nous endureit dans le crime? Le remède de la pénitence, qui devait l'arracher jusqu'à la racine, ne sert qu'à le rendre plus audacieux par l'espérance de l'impunité. Les rebelles enfants d'Adam ont cru qu'on leur prolongeait le temps de pécher, parce qu'on leur en donnait pour se repentir; et par une insolence inouïe, nous sommes devenus plus méchants parce que Dieu s'est montré meilleur. Et afin que vous voyiez, chrétiens, combien ce désordre est universel, permettez-moi d'appeler ici le témoignage de vos consciences. Je veux croire qu'il n'y a personne en cette assemblée, que la grâce du jubilé, que l'exemple de la dévotion publique, et la sainteté de ces derniers jours n'ait invité à la pénitence; et je vous considère aujourd'hui comme des hommes renouvelés par le Saint-Esprit. Dans cet heureux état où vous êtes, si quelqu'un vous disait de la part de Dieu, avec une autorité infaillible, que si vous perdez une fois la grâce, en retombant dans les mêmes crimes que vous avez lavés par vos larmes, il n'y a plus pour vous aucune espérance, que le ciel vous sera fermé pour toujours, et que la miséricorde divine sera éternellement sourde à vos prières; seriez-vous si ennemis de vous-mêmes que de vous précipiter volontairement dans une damnation assurée? les plus déterminés ne trembleraient-ils pas, voyant leur perte si inévitable? Si donc nous retournons aux péchés que nous avons expiés par la pénitence (et qui n'y retournera pas?) c'est que l'espérance du pardon nous aura flattés, et que nous aurons présumé, comme des enfants libertins, de l'indul-

<sup>1</sup> Rom. vi, 6.

<sup>1</sup> Matth. xviii, 18. Joan. xx, 23.



gence de notre Père, que nous avons tant de fois expérimentée : de sorte qu'il n'est rien de plus véritable que la cause la plus générale de tous nos péchés, c'est que nous n'avons jamais bien compris ce que je me propose aujourd'hui de vous faire entendre, que rien au monde n'est tant à craindre que de ne point profiter de la pénitence, et de déchoir, par de nouveaux crimes, de la grâce qu'elle nous avait obtenue.

Pour prouver solidement cette vérité, je remarque trois qualités dans la pénitence : c'est une réconciliation de l'homme avec Dieu, c'est un remède, c'est un sacrement. La pénitence nous réconcilie : de là vient que l'Apôtre dit : « Je vous conjure au nom de Jésus, réconciliez-vous avec Dieu<sup>1</sup>. » La pénitence est un remède pour nos maladies : c'est ce qui fait dire au Sauveur des âmes : « Je vous ai rendu la santé, allez maintenant, et ne péchez plus<sup>2</sup>. » La pénitence est un sacrement ; et Jésus-Christ nous l'enseigne assez, lorsqu'il parle ainsi aux apôtres : « Recevez le Saint-Esprit, leur dit-il ; ceux dont vous remettrez les péchés, ils leur seront remis<sup>3</sup>. » Par où nous voyons clairement que l'Esprit qui purge les péchés des hommes doit être communiqué aux fidèles par le ministère des saints apôtres ; et c'est ce que nous appelons sacrement, quand un ministère visible opère intérieurement le salut des âmes.

Mais, pour mieux comprendre ces trois qualités, et la connexion qu'elles ont entre elles, concevez premièrement trois désordres que le péché produit dans les hommes. Le premier de tous les désordres, et qui est la source de tous les autres, c'est de les séparer de leur Créateur, et de rompre le nœud sacré de la société bienheureuse que Dieu avait voulu lier avec nous. « Ce sont, nous dit-il, vos péchés qui ont mis la division entre vous et moi<sup>4</sup>. » Et de là naît un second malheur : c'est que l'âme étant séparée de Dieu, et ne buvant plus à cette fontaine de vie qui seule est capable de la soutenir, aussitôt ses forces défaillent, elle est accablée de langueurs mortelles ; et c'est ce que ressentait le divin Psalmiste, lorsqu'il criait à Dieu du fond de son cœur : « Mes forces, ô mon Dieu ! m'ont abandonné, la lumière de mes yeux n'est plus avec moi<sup>5</sup> ; guérissez-moi bientôt, ô Seigneur, parce que j'ai péché contre vous<sup>6</sup>. » Mais le péché n'est pas seulement une maladie, c'est encore une profanation de nos âmes ; et la raison

<sup>1</sup> II. Cor. v, 20.

<sup>2</sup> Joan. v, 14.

<sup>3</sup> Ibid. xx, 22, 23.

<sup>4</sup> Is. lxx, 2.

<sup>5</sup> Ps. xxxvii, 10.

<sup>6</sup> Ps. xl, 4.

en est évidente : car, comme l'union avec Dieu les sanctifiait par une espèce de consécration, le péché au contraire les rend profanées. C'est une lèpre spirituelle, qui non-seulement affaiblit les hommes par la maladie, mais les met au rang des choses immondes : et ce sont les trois maux que fait le péché. Il sépare premièrement l'âme d'avec Dieu, et par cette funeste séparation, de saine elle devient languissante, et de sainte elle devient profanée.

C'est pourquoi il a fallu que la pénitence eût les trois qualités que je vous ai dites. Le péché nous séparant d'avec Dieu, il fallait que la pénitence nous y réunit ; et c'est la première de ses qualités, c'est une réconciliation. Mais le péché en nous séparant nous a faits malades : par conséquent il ne suffit pas que la pénitence nous réconcilie, il faut encore qu'elle nous guérisse ; et de là vient qu'elle est un remède. Et enfin comme le péché ajoute la profanation et l'impureté aux infirmités qu'il apporte, une maladie de cette nature ne peut être déracinée que par un remède sacré, qui ait la force de sanctifier comme de guérir ; c'est pourquoi la pénitence est un sacrement. Vous voyez, fidèles, ces trois qualités d'où je tire trois raisons solides, pour montrer qu'il n'est rien de plus dangereux que d'abuser de la pénitence en la rendant inutile et infructueuse. Car s'il est vrai que la pénitence soit la réconciliation de l'homme avec Dieu, si c'est un remède qui nous rétablisse, et un sacrement qui nous sanctifie ; on ne peut sans un insigne mépris rompre une amitié si saintement réconciliée, ni rejeter sans un grand péril un remède si efficace, ni violer sans irrévérence un sacrement si saint et si salutaire. Ce sont les trois points : et de là nous concluons, avec l'Apôtre, que puisque nous sommes morts au péché, nous ne pouvons plus désormais y vivre. C'est ce que j'espère vous rendre sensible avec le secours de la grâce.

#### PREMIER POINT.

Pour entrer d'abord en matière, posons pour fondement de tout ce discours, que s'il y a quelque chose parmi les hommes qui demande une fidélité éternelle, c'est une amitié réconciliée. Je sais que le nom de l'amitié est saint par lui-même, et que ses droits sont inviolables dans tous les sujets où elle se trouve ; néanmoins il faut confesser qu'il y a entre les amis réconciliés je ne sais quel engagement plus étroit, et que l'amitié y reçoit de nouvelles forces. La raison, chrétiens, en est évidente. Ce que l'homme fait avec contention, il le fait aussi avec efficacité ; et les effets sont d'autant plus grands, que

l'âme est plus puissamment appliquée : de sorte qu'une amitié qui a pu se reprendre malgré les obstacles, qui a pu oublier toutes les injures, qui a pu revivre même après sa mort, a sans doute quelque chose de plus vigoureux que celle qui n'a jamais fait de pareils efforts. Cette amitié autrefois éteinte, maintenant refléurée et ressuscitée, se souvenant du premier malheur, jette de plus profondes racines, de crainte qu'elle ne puisse être encore une fois abattue. Les cœurs se font eux-mêmes des nœuds plus serrés : et comme les os se rendent plus fermes dans les endroits des ruptures, à cause du secours extraordinaire que la nature donne aux parties blessées ; de même les amis qui se réunissent envoient, pour ainsi dire, tant d'affection pour renouer l'amitié rompue, qu'elle en demeure à jamais mieux consolidée. Mais si l'affection y est plus ardente, la fidélité d'autre part se lie davantage. La réconciliation des amis a quelque chose de ces contrats qui interviennent sur les procès ; et nous apprenons des jurisconsultes que ce sont les plus assurés, parce que la bonne foi y est engagée dans des circonstances plus fortes : d'où il est aisé de conclure qu'en tous sens il n'est rien plus inviolable que l'amitié réconciliée.

Cette vérité étant établie, je m'adresse maintenant à vous, chrétiens réconciliés par la pénitence, pour vous dire que Dieu vous demande une fidélité plus exacte et une affection plus sincère : pour quelle raison ? parce que vous êtes réconciliés. Il veut que vous l'aimiez davantage ; et ce n'est pas moi qui le dis, c'est lui qui vous le déclare dans son Évangile, lorsque, parlant à Simon le pharisien au sujet de la Madeleine, il dit : « Celui à qui on remet moins, aime moins ; celui à qui on remet plus, aime plus<sup>1</sup>. » Peut-on parler plus expressément ? Il vous a remis vos péchés ; mais après cela il attend de vous que vous l'aimerez avec plus d'ardeur ; parce qu'ainsi que nous avons dit, c'est la loi nécessaire et indispensable de l'amitié réconciliée ; et lui-même, quoiqu'il soit au-dessus des lois, il ne laisse pas d'en donner l'exemple. Considérez ce que je veux dire : il n'y a page de l'Évangile où nous ne voyions que Jésus a une certaine tendresse pour les pécheurs réconciliés plus que pour les justes qui persévèrent. Qui ne sait que Madeleine la pénitente a été sa fidèle et sa bien-aimée ; que Pierre, après l'avoir renié, est choisi pour confirmer la foi de ses frères ; qu'il laisse tout le troupeau dans les bois pour courir après sa brebis perdue ; et que celui de tous ses enfants qui émeut le plus sensiblement ses entrailles, c'est le dissipateur qui retourne ? afin que nous en-

<sup>1</sup> Luc. vii, 47.

tendions, chrétiens, qu'encore que l'innocence ait ses larmes, il estime plus précieuses celles que les péchés font répandre dans les saints gémissements de la pénitence, et que la justice recouvrée a quelque chose de plus agréable à ses yeux, que la justice toujours conservée. Et d'où vient cela ? c'est que s'étant réconcilié avec les pécheurs, il veut soigneusement observer les lois de l'amitié réunie : et si Dieu les observe si exactement, nous, fidèles, les voulons-nous mépriser ? quelle serait notre perfidie ! Dans la réconciliation de l'homme avec Dieu, ce n'est pas l'homme qui se relâche : Dieu n'a pas rompu le premier ; au contraire il nous comblait de ses biens ; c'est l'homme qui a été l'agresseur : quelle insolence ! mais c'est Dieu qui remet, c'est Dieu qui oublie. Que si celui qui pardonne et qui se relâche, se soumet volontairement aux lois de l'amitié réconciliée, s'il consent d'aimer davantage ; que ne doit pas faire celui qui reçoit la grâce, à qui l'on quitte toutes ses dettes, et duquel on oublie toutes les injures ? C'est donc une vérité très-indubitable, que le pécheur réconcilié doit à Dieu une amitié plus ardente que le juste qui persévère. Tu le dois certainement, chrétien, tu le dois, et Jésus-Christ s'y attend, et il te l'a dit dans son Évangile ; mais que son attente est frustrée ! O Sauveur ! votre bonté nous fait tort, et les hommes abusent de votre indulgence, parce que votre miséricorde se rend trop facile. Cette facilité, je l'avoue, devrait exciter nos affections ; mais notre âme basse et servile n'est pas capable de se gouverner par des considérations si honnêtes ; il nous faut de la crainte comme à des esclaves. Éveillons-nous donc du moins, chrétiens, au bruit de la vengeance qui nous menace, si nous manquons à une amitié qui a été si saintement réparée. [Tenons-nous en garde] contre la facilité que nous nous imaginons à recouvrer la grâce : on ne la recouvre pas avec cette facilité que nous nous étions figurée. Je vous prie, renouvelez vos attentions.

Nous apprenons, dans les saintes Lettres, que dans la première intention de Dieu la grâce sanctifiante ne devait être donnée qu'une seule fois, et que si les hommes venaient à la perdre, jamais elle ne pourrait leur être rendue. Cela paraît d'abord bien étrange ; cependant il n'est rien de plus véritable, et c'est le fondement du christianisme. Mais d'où vient donc, direz-vous, que les hommes sont justifiés ? Eh ! fidèles, ne savez-vous pas ? c'est que Jésus-Christ est intervenu. Entendez ce que c'est que notre justice : la justice du christianisme n'est pas un bien qui nous appartienne ; ce n'est pas à nous qu'on le restitue, c'est un don que le Père a fait à son Fils,



et ce Fils miséricordieux nous le cède; il veut que nous jouissions de son droit; nous l'avons de lui par transport, ou plutôt nous ne l'avons qu'en lui seul, parce que le Saint-Esprit nous a faits ses membres: c'est l'espérance du chrétien. Donc la grâce de la justice, dans la première intention de Dieu, ne devait point être rendue à ceux qui la perdent; et si Dieu s'est laissé fléchir en notre faveur à la considération de son Fils, il ne s'ensuit pas pour cela qu'il ait tout à fait oublié son premier dessein, ni qu'il se soit entièrement relâché de sa première rigueur. Il a fallu trouver un milieu, afin de nous retenir toujours dans la crainte: de sorte qu'il a posé cette loi éternellement immuable, qu'autant de fois que nous perdrons la justice, s'il se résolvait à nous pardonner, il se rendrait de plus en plus difficile. Par exemple, nous l'avons reçue au baptême; avec quelle facilité, chrétiens! nous le voyons tous les jours par expérience, nous n'y avons rien contribué du nôtre, et nous n'avons pas même senti la grâce que l'on nous a faite. Si nous péchons après le baptême, nous ne trouvons plus cette première facilité; il faut nécessairement recourir aux larmes et aux travaux de la pénitence, qui est appelée par l'antiquité un baptême laborieux. Écoutez le concile de Trente<sup>1</sup>: on ne répare point la justice par le sacrement de la pénitence sans de grandes peines et de grands travaux: le premier baptême n'est point pénible; le second est laborieux. D'où vient cette nouvelle difficulté, sinon de la raison que nous avons dite? Vous avez perdu la justice; ou vous n'y reviendrez jamais, ou ce sera toujours avec plus de peine: et si nous violons les promesses non-seulement du sacré baptême, mais encore de la pénitence, par la même suite de raisonnement, la difficulté se fera plus grande; Dieu se rendra toujours plus inexorable.

Et pour rechercher cette vérité jusque dans sa source, je remarque avec le docte Tertullien, au second livre contre Marcion, que « tout l'usage de la justice sert à la bonté: » *Omne justitiæ opus procuratio bonitatis est*<sup>2</sup>; parce que sa fonction principale, c'est de soutenir la miséricorde, en la faisant craindre à ceux qui seront assez aveugles pour ne l'aimer pas. Et c'est pourquoi si la malice des hommes méprise la miséricorde divine, en manquant à la foi donnée dans le sacrement, et violant les promesses de la pénitence; ou la justice divine devient entièrement inflexible, ou s'il lui plaît de se relâcher, elle se rend de plus en plus rigoureuse: autrement, si je l'ose dire, elle trahirait la bonté en l'abandonnant au mépris. En effet, se peut-il voir un pa-

<sup>1</sup> Sess. XIV, de Penit. cap. II.  
<sup>2</sup> N° 13.

reil mépris, que de manquer à une amitié tant de fois réconciliée? Un pécheur pressé en sa conscience regarde la main de Dieu armée contre lui; il voit déjà l'enfer ouvert sous ses pieds: quel spectacle! Dans cette crainte, dans cette frayeur, il s'approche de ce trône de miséricorde qui jamais n'est fermé à la pénitence. Eh! il n'attend pas qu'on l'accuse, il se rend dénonciateur de ses propres crimes; il est prêt à passer condamnation, pour prévenir l'arrêt de son juge. La justice divine se met contre lui, il se joint à elle pour la fléchir, il avoue qu'il mérite d'être sa victime; et toutefois il demande grâce au nom du médiateur Jésus-Christ. On lui propose la condition de corriger sa vie déréglée; il promet: c'est, fidèles, ce que nous avons fait dans l'action de la pénitence. Mais bien plus, nous avons donné Jésus-Christ pour caution de notre parole; car, étant le médiateur, il est le dépositaire et la caution des paroles des deux parties. Il est caution de celle de Dieu, par laquelle il nous promet de nous pardonner; et il l'est aussi de la nôtre, par laquelle nous promettons de nous corriger. Nous avons pris à témoin son corps et son sang, qui a scellé la réconciliation à la sainte table; et après la grâce obtenue, nous cassons un acte si solennel! nous nous repentons de notre pénitence! nous retirons de la main de Dieu les larmes que nous lui avons consacrées! nous désavouons nos promesses, et Jésus-Christ en est garant! nous nous étions réconciliés avec Dieu: son amitié nous est importune; et pour comble d'indignité nous renouons avec le diable le traité que la pénitence avait annulé! Vous en frémissiez; mais c'est néanmoins ce que nous faisons toutes les fois que nous perdons par de nouveaux crimes la justice réparée par la pénitence. Voilà les sentiments que nous avons de Dieu: si notre bouche ne le dit pas, nos œuvres le crient; et c'est le langage que Dieu entend.

Après des profanations si étranges, croyons-nous que la miséricorde divine nous sera toujours également accessible? Elle ne veut point être méprisée: ah! « ne vous y trompez pas, dit l'Apôtre, on ne se moque pas ainsi de Dieu<sup>3</sup>. » Et s'il est vrai (ce que nous disons) que les difficultés s'augmentent toujours, que Dieu devient toujours plus inexorable, lorsque nous manquons à la foi donnée; mon Sauveur, où en sommes-nous après tant de réconciliations inutiles! ne craignons-nous pas que le temps approche qu'il nous rejettera de devant sa face, et que le ciel deviendra de fer sur nos têtes? Malheureux! ne sentons-nous pas que la miséricorde se lasse, et

<sup>3</sup> Gal. VI, 7.

que nous commençons à lui être à charge? ah! nous la méprisons trop souvent. C'est un beau mot de Tertullien dans le livre de la pénitence<sup>1</sup>, que les pécheurs réconciliés, qui retournent à leurs premiers crimes, sont à charge à la miséricorde divine; et il importe que vous entendiez sa pensée. Un pauvre homme accablé de misère vous demande votre assistance: vous soulagez sa nécessité, mais vous ne pouvez pas l'en tirer. Il revient à vous avec crainte, à peine ose-t-il vous parler: mais sa pauvreté, sa misère, et plus encore sa retenue, parlent assez pour lui; il ne vous est pas à charge. Mais un autre vient à vous, qui vous presse, qui vous importune; vous vous excusez: il ne vous prie pas, il semble exiger, comme si votre libéralité était une dette; c'est celui-là qui vous est à charge, vous cherchez tous les moyens de vous en défaire. Un chrétien a succombé à quelque tentation violente; quelque temps après il revient: Qu'ai-je fait, et où me suis-je engagé? La larme à l'œil, le regret dans l'âme, la confusion sur la face, il demande qu'on lui pardonne; et ensuite il en devient plus soigneux. Je l'ose dire, il n'est point à charge à la miséricorde divine; mais c'est toi, pécheur endurci, tant de fois réconcilié et aussi souvent infidèle, qui prétends faire un circuit éternel de la grâce au crime, du crime à la grâce, et qui crois la pouvoir toujours perdre et recevoir quand tu le voudras, comme si c'était un bien qui te fût acquis: si tu lui es à charge, elle ne te fait du bien qu'à regret, et bientôt elle cessera de t'en faire. Tu es à charge à la miséricorde divine; tu es de ceux dont il est écrit que « Dieu a les oblations en horreur: » *Laboravi sustinens*<sup>2</sup>: « ils me sont à charge. » Il déteste tes pénitences stériles et tes réconciliations si souvent trompeuses: et comment pourrait-il aimer un arbre qui ne lui produit jamais aucun fruit? Ah! réveillons-nous, il est temps; il est temps plus que jamais que nous commençons à faire des fruits dignes de la pénitence. Après cette réunion solennelle de Dieu avec nous, et ce grand renouvellement que le jubilé a fait en nos âmes, commençons à vivre, fidèles, avec notre Dieu comme des pécheurs réconciliés, comme des rebelles reçus en grâce; respectons la miséricorde qui nous a sauvés, et la foi que nous lui avons engagée: car si nous continuons à lui être à charge, à la fin elle se défera tout à fait de nous; et, retirant les remèdes dont nous abusons, elle nous laissera languir dans nos maladies. C'est la seconde considération que je vous propose, pour vous obliger, chrétiens, à être fidèles à la pénitence, parce que ce remède est si nécessaire,

<sup>1</sup> N° 5.  
<sup>2</sup> Is. I, 14.

qu'on se jette dans un grand péril, quand on se le rend inutile.

## SECOND POINT.

Une des qualités de l'Église qui est autant célébrée dans les Écritures, c'est sa perpétuelle jeunesse et sa nouveauté qui dure toujours. Et si peut-être vous vous étonnez qu'au lieu que la nouveauté passe en un moment, je vous parle d'une nouveauté qui ne finit point; il m'est aisé, fidèles, de vous satisfaire. L'Église chrétienne est toujours nouvelle, parce que l'esprit qui l'anime est toujours nouveau, selon ce que dit l'apôtre saint Paul: « Ne vivons plus en l'antiquité de la lettre, mais en la nouveauté de l'esprit<sup>1</sup>; » et parce que cet esprit est toujours nouveau, il renouvelle de jour en jour les fidèles. Et pour pénétrer encore plus loin, comme dit le même saint Paul, « il est renouvelé de jour en jour: » *Renovatur de die in diem*<sup>2</sup>: d'où résulte cet effet merveilleux, qu'au lieu que, selon la vie animale, plus nous avançons dans l'âge, plus nous vieillissons; l'homme spirituel au contraire, plus il s'avance, plus il rajeunit.

Pour comprendre cette vérité, considérons trois états divers par lesquels doivent passer les enfants de Dieu: il y a celui de la vie présente; après, la félicité dans le ciel; et enfin la résurrection générale; et ces trois états différents sont en quelque sorte trois différents âges par lesquels les enfants de Dieu croissent à la perfection consommée de la plénitude de Jésus-Christ, comme parle l'apôtre saint Paul<sup>3</sup>. La vie présente est comme l'enfance, la force de l'âge suivra dans le ciel, et enfin la maturité dans la dernière résurrection. Dans ce premier âge, fidèles, c'est-à-dire dans le cours de la vie présente, nous apprenons du divin apôtre, que l'homme intérieur, au lieu de vieillir, se renouvelle de jour en jour; et comment? parce qu'il détruit en lui-même de plus en plus ce qu'il a hérité du premier Adam, c'est-à-dire, le péché et la convoitise; c'est ce qui s'appelle vieillesse. De là il entrera dans le second âge, c'est-à-dire, dans la vie céleste dont jouissent les saints avec Jésus-Christ. Vous voyez qu'il avance en âge; en est-il plus vieux? nullement: au contraire, il est plus nouveau, il est plus jeune qu'en son enfance, parce qu'il a moins de la vieillesse d'Adam. Enfin le dernier âge des enfants de Dieu, c'est la résurrection générale; et parce que c'est leur dernier âge, c'est aussi la jeunesse la plus florissante, où l'homme est renouvelé en corps et en âme, où toute la vieillesse

<sup>1</sup> Rom. VII, 6.  
<sup>2</sup> II. Cor. IV, 16.  
<sup>3</sup> Ephes. IV, 13.